

BON DE COMMANDE - SERVICE PRINCIPAL

	U MARCHÉ N°19.000.05						- A
Objet du march	né : Fourniture d'un Service d'Accès à Internet en Résidence e	et Lieu de Vie Étudiante) .				
	rché : WIFIRST – société par actions simplifiée au capital de l 26, rue de Berri - 75008 Paris.	16.076.007 euros, imm	natriculée au Registre	du Commerce et o	des Sociétés de Pari	s sous le numéro 44	11 757 614, ayant
Contact comme	ercial: Eloïse BRISSON - Email: eloise.brisson@wifirst.fr Te	el: 06 48 93 21 29					
DESCRIPTION	DU BON DE COMMANDE						
N° de référence	e du bon de commande principal						
Reférence de type C_(Trigramme CROUS)_00X créée par Wifirst		Un seul bon de commande principal peut être émis par résidence. Les commandes ultérieures doivent faire l'objet d'avenant.					
3on de commande principal							
venant au bon	de commande prinicipal						
DÉSIGNATION	DU CLIENT	(65-55-04) E-1/(5-1/				1000170110011	
Nom du CROUS		CROUS ORLEANS-TOL	JRS				
Adresse		17 Avenue Dauphine 45072 ORLEANS cedex 2					
Numéro SIREN		184500213					
Coordinateur régional		lom / Prénom	MEUNG SO-PRAN				
		N° Téléphone	0238227436				
		Adresse Email	so-pran.meung@crous-orleans-tours.fr				
Contact facturation		Nom / Prénom					
		N° Téléphone					
		Adresse Email	MARIE CURIE				
Résidence concernée		Nom	MARIE CURIE				
		Adresse Coordonnées GPS	9 Rue Maurice ROY 18000 BOURGES				
		Déjà équipée Wifirst Dablâge RJ45 efficient					
		Sabiage RJ43 efficient					
Nombre de bâtir	ments		1				
Noms des bâtim			#1	#2	#3	#4	#5
Nombre de logements (*) (')Définition du logement, unité de mesure contractuelle: Un studio vaut pour 1 logemen collocations, chaque espace dédié à un étudiant (chambre) vaut pour 1 logement			81 studios				
		t. Dans le cas des	O T GIGGIGG				
Nombes de selle	es communes (> 40 m² et/ou non attenantes aux logements)			1			
Nombre de salles			Convivialité	#2	#3	#4	#5
	salles communes		84m2	,,,,			
	salles communes (si nécéssaire)						
ACCÈS À INTE				Harte Charles			
Cocher le service choisi	Produit Date de début d'exécution des prestations Date de mise en service souhaitée					Prix mensuel unitaire (HT)	
Ø	Tarif engagement Niveau 1 (prix / logement)			01/09/2020			
	Tarif engagement Niveau 2 (prix / logement)			JJ/MM/AAAA			
	Tarif engagement DOM-TOM (prix / logement)			JJ/MM/AAAA			
	Couverture des salles communes (prix / point d'accès). Le nombre de points d'accès est défini dans la phase de déploiement. Le document d'audit validé par un agent habilité du			JJ/MM/AAAA			
DECEAU DOW	Crous est annexé au présent hon de commande. E AUX USAGES ADMINISTRATIFS						
RESEAU PRIV	Services :						
Cocher le service choisi		Date de début d'exécu	tion des prestations	Date de mise en service souhaitée			Prix mensuel unitaire (HT)
	VLAN dédié 4 Mbps dédiée			JJ/MM/AAAA			
	VLAN dédié 10 Mbps dédiée				JJ/MM/AAAA		
	Installation:					Prix forfaitaire	
Cocher le service choisi		Produit					
	Mise en place d'un réseau privé dédié aux usages administratif (si la prestation de VLAN dédié est commandée après la mise en service de la résidence)						
	Upgrade d'un VLAN					B.01	
		10/9/2020			/	J. V.	6
(1) Signature p (2) Cachet de l	orécédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" la société		LE CLIENT: Signature (1)(2): Nom: Titre:	POUR LE C ET P/	DIRECTEUR ATIO	Le Directeur Adjoint MS - TO ENERAL ON	(*)

(**) PRÉ-REQUIS

Pour assurer le bon déroulé du déploiement et le respect des délais, un certain nombre de pré-requis client seront demandés au lancement des projets.

Pré-requis pour le déploiement du service WiFi

Pré-requis #1 - Mise à disposition des plans des bâtiments à couvrir en WiFi, avec l'ensemble des chambres numérotées.

Les plans sont en effet nécessaires pour préparer les audits de site puis pour placer l'ensemble des équipements qui seront implantés sur le site pour fournir le service.

Pré-requis #2 - Plans des VRD entre les bâtiments d'une même résidence.

Ces éléments permettront à Wifirst d'étudier les possibilités d'interconnexion filaire (fibre optique) entre les bâtiments. En cas d'absence de ces éléments, des techniciens Wifirst iront effectuer un repérage préalablement au déploiement.

Pré-requis #3 - Accès aux bâtiments et aux logements

Wifirst devra accéder aux bâtiments librement pendant la durée du chantier de déploiement, ainsi qu'aux chemins de câble permettant le déploiement du réseau. De plus, Wifirst devra accéder aux logements au moment de l'audit pour réaliser des mesures de couverture WiFi afin de définir l'architecture de son réseau. Si le plan d'implantation prévoit le déploiement de points d'accès dans les logements, l'accès aux logements devra aussi être assuré pendant la durée du chantier. Pré-requis #4 - Finalisation du gros oeuvre pour les bâtiments en construction

Dans le cas de bâtiments en construction, l'audit WiFi ne pourra être réalisé qu'une fois le gros oeuvre terminé, et notamment une fois que les portes des chambres et les portes coupe feux seront en place. En effet, ces éléments peuvent avoir un impact important sur la propagation des ondes radio et il est nécessaire d'en tenir compte au moment de l'audit pour assurer la qualité du service déployé.

Pré-requis #5 - Local sécurisé et ventilé

Un local sécurisé et ventilé devra être mis à disposition de Wifirst pour y installer ses équipements de tête de réseau : baie informatique, wibox, switchs, etc.

Pré-requis pour le raccordement d'un site en fibre optique

Pré-requis #1 : Adduction Telecom

L'adduction telecom est le groupe de fourreaux télécom par lequel passent les câbles cuivres (téléphonie, ADSL...) et les câbles fibres optiques pour rentrer dans le bâtiment. Ces fourreaux arrivent d'un côté dans le bâtiment et de l'autre dans une chambre telecom sur la voie publique. Ils devront être en place dès le lancement du projet pour permettre à l'opérateur en charge du déploiement de la fibre optique de réaliser son étude technique.

Ce point est particulièrement important pour les bâtiments en construction où une mise en place tardive peut mettre en risque la date d'ouverture du service. Wifirst connaît bien cette problématique et accompagnera les Crous et les architectes ou maîtres d'oeuvre pour les sensibiliser le plus tôt possible.

Pré-requis #2 : Le local d'arrivée fibre optique & alimentation électrique

Un coffret/baie telecom alimenté électriquement est nécessaire pour accueillir les équipements d'extrémité de la fibre optique. Pour cela un local sec, avec des accès restreints et à proximité d'une armoire électrique (moins de 50 mètres) doit être mis à disposition.

Pré-requis #3 : Tête cuivre & NDI - Uniquement dans le cas de déploiement d'une ligne ADSL de management en complément de la fibre.

La tête cuivre France Telecom est le point d'arrivée des câbles téléphoniques dans le bâtiment. Elle se matérialise sous forme d'amorces (prises) d'où part l'ensemble des câbles téléphoniques dans le bâtiment. Le NDI est le numéro téléphonique analogique transmis par Orange à la création d'une ligne. Il commence systématiquement par 01, 02, 03, 04 ou 05. Il ne doit pas être confondu avec les numéros de services numériques.

Pré-requis pour la fourniture d'une connectivité RJ45 dans les logements

Le réseau RJ45 en place dans les logements sera activé à la demande des Crous pour fournir un accès filaire aux résidents s'il présente les caractéristiques suivantes : Pré-requis #1 - Repérage du réseau

Le câblage devra être réalisé en étoile. Chaque baie de brassage devra indiquer clairement à quelle chambre correspond chaque prise.

Pré-requis #2 - Recette de câblage

Le réseau devra être de catégorie 5E ou 6 a minima et déployé dans les règles de l'art (pas plus de 90 mètres par câble, pas de dédoubleur de prise Ethernet en chambre, etc.). Le cahier de recette du câblage sera fourni à Wifirst.